

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT du GARD

**COMPTE RENDU**  
**du CONSEIL MUNICIPAL de la**

**COMMUNE de FLAUX**

**Séance du 26 novembre 2021**

Nombre de membres  
en exercice : 11  
qui ont pris part à la  
délibération : 11  
dont 3 procurations

L'an deux mille vingt et un le vingt-six novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur Denis JUVIN - Maire

**Présents :** Denis JUVIN --- Patricia MICHOT - Muriel NIGGEL - - Jean-Pierre PLUS - Valérie UPPHOFF - Michel VAILLIES - - Philippe VINÇON - Philippe ROUVIER - COROUGE

**Absentes excusées :** Catherine MARTEL - Alessandra STURANI - Catherine VINAS

Date de la convocation :

22 novembre 2021

**Procurations :** Catherine MARTEL donne procuration à Denis JUVIN  
Alessandra STURANI donne procuration à Michel VAILLIES  
Catherine VINAS donne procuration à Muriel NIGGEL

**Ouverture de la séance**

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte

**Objet :**

**Nomination du secrétaire**

Monsieur le Maire propose la candidature de Philippe ROUVIER - COROUGE, en qualité de secrétaire pour la présente séance

**Vote :** à l'unanimité

Compte Rendu  
conseil municipal du  
26 novembre 2021

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 15 octobre 2021**

1/4

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote

**Vote :** à l'unanimité

**Convention constitutive d'un groupement de commandes pour une étude sur la restauration collective avec d'autres communes**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'un groupement de commandes avec d'autres communes (une dizaine actuellement) pour une étude de faisabilité concernant la restauration collective en circuit court et local,

Considérant l'intérêt d'une cuisine collective approvisionnée principalement par les producteurs et artisans locaux

Il est proposé au Conseil Municipal de,

- Valide l'étude
- Impose de pouvoir se retirer du groupement à tous moments sans conditions particulières

<p>REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT du GARD</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fixe l'investissement financier de la commune</li> <li>Autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes, ainsi que tous les documents inhérents à ce projet.</li> </ul> <p><u>Vote</u> : à l'unanimité</p>
<p>Nombre de membres en exercice : 11 qui ont pris part à la délibération : 11 dont 3 procurations</p>	<p><b><u>Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG 30</u></b></p> <p>Mr le Maire rappelle aux membres du conseil Municipal la délibération du 24 septembre 2021 donnant mandat au Centre de Gestion du Gard pour négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative, garantissant les risques financiers encourus par la collectivité à l'égard de son personnel, auprès d'une entreprise d'assurance agréée</p> <p>Considérant la nécessité de conclure un contrat d'assurance statutaire ;</p> <p>Il est proposé au Conseil municipal d'accepter la proposition suivante</p> <p>Courtier : GRAS SAVOYE/ Assureur CNP Durée du contrat : 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, dont une première durée ferme de 3 ans, reconductible pour 1 an Régime du contrat : capitalisation Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois Nature des prestations : tous risques CNRACL à 7.20 % avec franchise de 10 jours et tous risques IRCANTEC à 0.60 % avec franchise de 10 jours sans option</p>
<p>Date de la convocation : 22 novembre 2021</p>	<p>1. D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents y afférents. 2. De donner délégation à Monsieur le Maire pour résilier si besoin le contrat d'assurance statutaire en cours.</p> <p><u>Vote</u> : à l'unanimité</p>
<p>Objet :</p>	<p><b><u>Convention de délégation de gestion des sinistres liés aux risques statutaires contrat 2022/2025</u></b></p>
<p>Compte Rendu conseil municipal du 26 novembre 2021</p> <p>2/4</p>	<p>Mr le Maire rappelle aux membres du conseil Municipal que suite à l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG 30 par les délibérations n°24-2021 et n° 30-2021</p> <p>Il est proposé au conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>De donner délégation au Centre de Gestion pour assurer la gestion des sinistres liés aux risques statutaires de son personnel, pour lesquels la collectivité a adhéré au contrat cadre d'assurance souscrit au Centre de Gestion,</li> <li>D'accepter qu'en contre partie de la mission définie dans la convention, la collectivité verse une contribution fixée à 0.25 % de la masse salariale CNRACL et IRCANTEC servant d'assiette de calcul de la prime d'assurance (TIB+NBI+IR+SFI),</li> <li>D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Gard.</li> </ul> <p><u>Vote</u> : à l'unanimité</p>



Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que la Ronde de l'Amitié souhaite se réunir les jeudis des semaines paires dans la salle du château, pour échanger, faire des jeux etc...

Il est proposé au conseil de

- Mettre à disposition la salle du château à l'association La Ronde de l'Amitié le club du 3<sup>ème</sup> âge
- Signer une convention d'usage avec le président de l'Association.

**Vote :** à l'unanimité

*Monsieur le Maire demande de diffuser l'information aux habitants*

Questions diverses

Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal que les travaux de réfection de la cour de l'école ont été fait par l'entreprise REFALO pendant les vacances de la toussaint.

Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal que le service des routes du Département est intervenu pour couper la branche qui menaçait de tomber sur la D4 au niveau des Auvis.

Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'entreprise REFALO est intervenu pour la réfection des chemins communaux suites aux fortes pluies.

Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'employé communal fabrique des bacs en bois suite à la demande de la directrice de l'école de Flaux pour travailler avec les élèves sur la biodiversité.

Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal que les travaux du Lavoir des Auvis sont terminés. Les demandes de versements auprès de la Région et du Département ont été demandées. Leader a octroyé une subvention de 7 191 €.

Mme MICHOT informe les membres du Conseil municipal que 20 chats ont été capturé et stérilisé, 25 chatons ont été évités.

Bilan financier

Subvention commune	+ 1 000 €
Dons	+ 760 €
Captures et stérilisations	- 1 157 €
	+ 623 €

Un marché de Noël au profit de Chavamieux est prévu le dimanche 5 décembre 2021 à Flaux

Séance levée à 20h00



Nombre de membres  
en exercice :  
qui ont pris part à la  
délibération :  
dont 3 procurations

11

11

Date de la convocation :

22 novembre 2021

Objet :

Compte Rendu  
conseil municipal du  
26 novembre 2021

4/4